

# Y a-t-il eu une réduction de pauvreté et des inégalités au Québec entre 2012 et 2017 ?

**Simon Tremblay-Pepin**  
chercheur associé à l'IRIS

avec la collaboration de  
**Mathieu Dufour**, chercheur  
**Vivian Labrie**, chercheuse associée

Au Québec, le nombre de personnes vivant sous le seuil de la Mesure du panier de consommation (MPC), une mesure du faible revenu, a chuté entre 2012 et 2017, passant de 11,8 % de la population à 9 %, soit une diminution de près de 200 000 personnes<sup>1</sup>. La MPC est fondée sur un panier de biens et services calculé par Statistique Canada pour représenter « un niveau de vie de base modeste au Canada<sup>2</sup> ». Le coût des biens et services composant ce panier varie de région en région et selon la taille du ménage. On dit qu'un ménage n'ayant pas les revenus nécessaires pour se procurer ce panier vit au-dessous du seuil de la MPC. Ainsi, une diminution notable du nombre de personnes vivant sous ce seuil, comme celle qu'a connue le Québec entre 2012 et 2017, est une nouvelle importante qui signale une amélioration de la qualité de vie de milliers de personnes. La présente fiche vise à faire mieux comprendre qui a vu son niveau de vie s'améliorer et quel impact cette amélioration a eu sur les inégalités au Québec. Pour ce faire, la fiche reprend les outils développés en 2016 par l'Institut de recherche et d'information socioéconomique (IRIS) dans une note portant sur le déficit humain imposé aux plus pauvres<sup>3</sup>.

<sup>01</sup> En 2018, la Mesure du panier de consommation (MPC) est devenue le « seuil officiel de la pauvreté<sup>4</sup> » au Canada. Au Québec, on dit plutôt que

- 1 Statistique Canada. Tableau 11-10-0135-01 Statistiques du faible revenu selon l'âge, le sexe et le type de famille économique. Données de la MPC en base 2008, la nouvelle série en base 2018 ne couvrant pas toute la période.
- 2 Samir Djidel, Burton Gustajtis, Andrew Heisz, Keith Lam et Sarah McDermott, *Vers une mise à jour du panier de consommation*, Statistique Canada, Ottawa, 6 décembre 2019, p. 3.
- 3 Simon Tremblay-Pepin et Vivian Labrie, *Le déficit humain imposé aux plus pauvres*, IRIS, Montréal, 2016.
- 4 Emploi et développement social Canada, *Une chance pour tous : la première stratégie canadienne de réduction de la pauvreté*, Gouvernement du Canada, Ottawa, 2018, p. 10.

## Faits saillants

- Au Québec, il y a 200 000 personnes de plus qui couvraient leurs besoins de base en 2017 qu'en 2012. **INTRO**
- Cependant, en 2016 et en 2017 les besoins de base de l'ensemble de la population auraient pu être couverts tout en augmentant substantiellement les revenus des personnes qui les couvrent déjà si la croissance économique avait été mieux distribuée. En 2017, le déficit à la MPC était de 3,9 G\$. **03**
- Les décisions politiques et fiscales ont plutôt transféré une part importante des fruits de la croissance aux mieux nantis, laissant les inégalités inchangées et près de 750 000 personnes sans couverture de leurs besoins de base. **09**

## Crédit photo

HOMESPOT HQ, *Balance*, 23 janvier 2011, Flickr.com. **①**

cette mesure permet de « suivre les situations de pauvreté sous l'angle de la couverture des besoins de base<sup>5</sup> ». Le présent document adopte la position du Québec sur cette question, ce qui signifie, entre autres, que, pour nous, la seule couverture des besoins de base ne permet pas de sortir de la pauvreté<sup>6</sup>. Étudier qui ne couvre pas ses besoins de base, qui les couvre et qui dépasse largement ce seuil est néanmoins essentiel au suivi de la pauvreté et des inégalités au Québec.

## L'écart à la MPC au Québec de 2012 à 2017

02 À cause d'un changement de mode d'enquête à Statistique Canada<sup>7</sup>, la note de 2016 se limitait à des données qui ne couvraient que l'intervalle 2002 à 2011. Le graphique 1 illustre le déficit et l'excédent par rapport à la MPC de la population totale du Québec de 2012 à 2017. Le déficit à la MPC est le revenu qui manque à des ménages pour atteindre le seuil de la MPC et pouvoir ainsi couvrir leurs besoins de base. À l'inverse, l'excédent à la MPC dénote le montant disponible à la consommation des ménages qui couvrent déjà leurs besoins de base, au-delà du seuil de la MPC.

03 De 2012 à 2017, le déficit à la MPC a fluctué entre 4,5 et 3,3 G\$, avec une baisse de 575 M\$ entre 2012 et 2017<sup>8</sup>, soit 12,9 %. L'excédent à la MPC a quant à lui augmenté sur toute cette période, passant de 106 à 127 G\$, pour une croissance de 19,8 %. En 2016 et en 2017, la seule croissance de cet excédent aurait permis de combler le déficit, et cela sans aucun sacrifice dans le style de vie de la part des ménages connaissant un excédent, car leur revenu aurait augmenté, en plus de l'inflation, de 2,7 % en 2016 et de 4,5 % en 2017. Devant la diminution du déficit à la MPC et la croissance simultanée de l'excédent à cette mesure, qu'en est-il de l'évolution des inégalités de revenu pendant cette période?

04 Le graphique 2 compare la composition du revenu après impôt des ménages, du décile le plus pauvre au décile le plus riche, en 2012 et en 2017.

05 La diminution du déficit à la MPC a surtout bénéficié au deuxième décile des ménages, dont le

5 Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion, *Prendre la mesure de la pauvreté. Proposition d'indicateurs de pauvreté, d'inégalités et d'exclusion sociale afin de mesurer les progrès réalisés au Québec*, Avis au ministre de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Québec, 2009, p. 31.

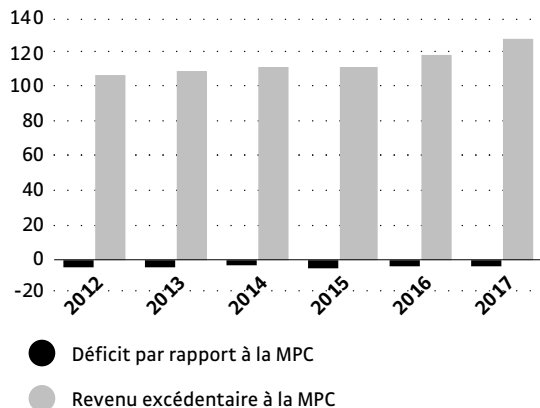
6 À cet égard, voir : Eve-Lyne Couturier, Vivian Labrie et Minh Nguyen, *Le revenu viable 2020 dans l'échelle des revenus*, IRIS, Montréal, mai 2020.

7 En effet, l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR) a pris fin avec les données de 2011 et a été remplacée, à partir de l'année 2012, par l'Enquête canadienne sur le Revenu (ECR) dont nous utiliserons les données dans cette fiche.

8 Le choix de cette période est fondé sur les données disponibles dans l'ECR, mais les résultats fluctuent à l'intérieur même de la période.

Graphique 1

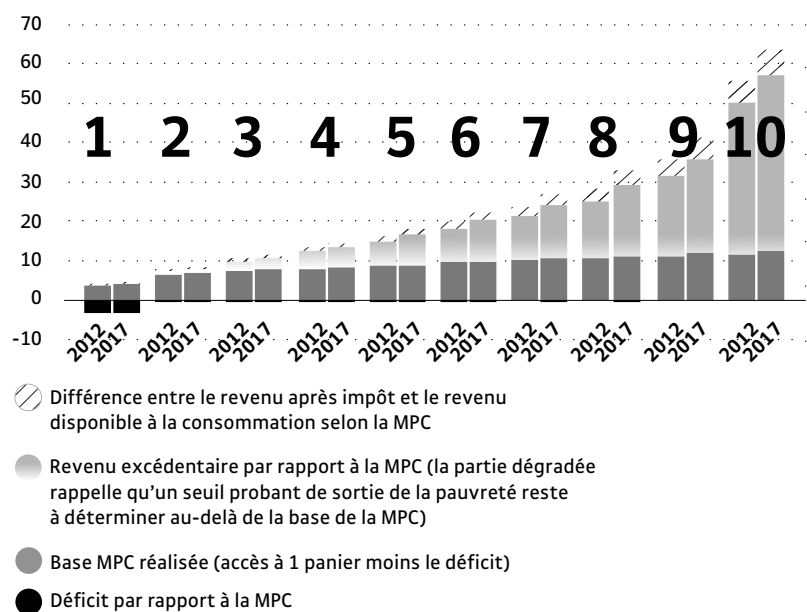
Excédent et déficit totaux à la MPC, Québec, 2012 à 2017 (G\$ constants de 2017)



SOURCES : Statistique Canada, *Enquête canadienne sur le revenu, 2012-2017*, Fichier de microdonnées à grande diffusion ; calculs des auteurs.

Graphique 2

Composition du revenu après impôt total tenant compte de la couverture des besoins de base selon la MPC, par décile de ménages, Québec, 2012 et 2017 (G\$ constants de 2017)



SOURCES : Statistique Canada, *Enquête canadienne sur le revenu, 2012-2017*, Fichier de microdonnées à grande diffusion ; calculs des auteurs. Pour la méthodologie de décomposition du revenu après impôt consulter: Simon Tremblay-Pepin et Vivian Labrie, *Le déficit humain imposé aux plus pauvres*, IRIS, Montréal, 2016.

déficit de couverture a diminué de 51 %, alors que celui du premier décile a baissé de seulement 5,9 %. Ainsi, l'amélioration de la situation des ménages ne couvrant pas leurs besoins de base s'est concentrée du côté du deuxième décile, soit ceux dont le revenu annuel en 2017 était situé entre 18 400 et 25 025 \$, laissant presque inchangée la situation du 10 % le plus pauvre des ménages, avec un revenu inférieur à 18 400 \$. Quant à l'excédent à la MPC, en valeur relative, ce sont les cinquième et sixième déciles qui ont vu leurs revenus au-delà du seuil de la MPC croître le plus, respectivement de 26,8 et 30,9 %. Cependant, en valeur absolue, c'est le dixième décile qui a connu, et de loin, la croissance la plus importante, soit 6 G\$. Ce décile a concentré ainsi 28,5 % de la croissance totale de l'excédent entre 2012 et 2017. Il est toutefois difficile de statuer plus précisément sur l'évolution des inégalités entre les déciles, puisque le nombre moyen de personnes par ménage varie à la hausse du décile le plus pauvre au décile le plus riche<sup>9</sup>.

## Paniers disponibles et inégalités

06 Pour en savoir plus long, nous ferons donc usage de l'indice des paniers disponibles, présenté dans la note de l'IRIS de 2016, qui mesure à combien de fois le seuil de la MPC (ou à combien de paniers), en moyenne, les ménages de chaque décile ont accès. Cet indice corrige ainsi les différences attribuables à la taille croissante des ménages dans le calcul de l'écart à la MPC. Il corrige aussi les effets de croissance de la population d'une année à l'autre. Il permet ainsi d'appréhender les différences de niveaux de vie entre les ménages. Nous proposons une mise à jour comparative de ces données dans le tableau 1, et nous ajoutons un ratio comparant l'indice panier du décile le plus riche à l'indice panier d'ensemble et à celui des autres déciles.

07 Ce tableau montre que tous les déciles ont accès à une meilleure capacité de consommation en 2017 qu'en 2012. Cette croissance est relativement plus importante pour les déciles 5 et 6 (10,1 et 12,6 % respectivement). De manière absolue, elle est plus marquée pour le dixième décile (19,6 % de la croissance totale), ce qui porte à conséquence. En effet, si on compare le nombre de paniers MPC disponibles pour le dixième décile à celui des autres déciles, le portrait général des inégalités de niveaux de vie dans la société québécoise s'avère à peu de chose près identique en 2012 et en 2017. Par exemple, malgré la réduction importante du nombre de personnes vivant sous le seuil de la MPC, le rapport entre l'indice panier des deux premiers déciles et celui du dixième décile reste précisément le même. Les seules fluctuations visibles concernent les déciles centraux. Les inégalités entre les déciles 3 et 4 et le décile 10

Tableau 1

Paniers de la MPC disponibles en moyenne par décile des ménages et multiplicateur pour atteindre l'indice du décile 10, Québec, 2012 et 2017

	Paniers MPC disponibles		Multiplicateur pour atteindre l'indice panier du décile 10	
	2012	2017	2012	2017
<b>Ensemble</b>	2,05	2,23	2,2	2,2
<b>Décile 1</b>	0,50	0,55	9,0	9,0
<b>Décile 2</b>	1,05	1,14	4,3	4,3
<b>Décile 3</b>	1,35	1,39	3,4	3,5
<b>Décile 4</b>	1,64	1,71	2,8	2,9
<b>Décile 5</b>	1,82	2,01	2,5	2,4
<b>Décile 6</b>	1,99	2,24	2,3	2,2
<b>Décile 7</b>	2,24	2,45	2,0	2,0
<b>Décile 8</b>	2,53	2,75	1,8	1,8
<b>Décile 9</b>	2,93	3,17	1,5	1,5
<b>Décile 10</b>	4,53	4,90	1,0	1,0

9 De 1,2 à 3,5 personnes par ménage, ce qui a un effet sur le montant requis pour qu'un ménage atteigne le seuil de la MPC.

SOURCES : Statistique Canada, Enquête canadienne sur le revenu, 2012-2017, Fichier de microdonnées à grande diffusion ; calculs des auteurs.

augmentent légèrement (de 0,1 panier), tandis qu'elles diminuent légèrement (de 0,1 panier) pour les déciles 5 et 6. La répartition des revenus dont on dispose pour vivre au Québec est donc restée inchangée pendant cette période, malgré une diminution de la pauvreté sous la couverture des besoins de base. Même en corrigeant pour la taille des ménages avec l'indice panier, le 10 % le plus riche des ménages se distingue ainsi des autres déciles.

08 Au cours des dernières années, de nombreuses contributions scientifiques<sup>10</sup> ont souligné l'importance d'observer plus précisément la distribution de la richesse à l'intérieur même du dixième décile en mettant en relief, notamment, les données à propos des 1 % les plus fortunés de la société<sup>11</sup>. Ces données permettraient de révéler des tendances à la concentration de la richesse qui resteraient invisibles autrement. Le tableau 2 présente l'excédent à la MPC et l'indice panier du 10 %, du 5 % et du 1 % les plus riches des ménages. Comme le nombre de répondants au Québec devient alors très réduit, les données sont aussi indiquées aux fins de comparaison pour l'ensemble du Canada, puisque les marges d'erreur pour ces données sont plus faibles.

Tableau 2

Excédents à la MPC et indices panier pour les 10 %, 5 % et 1 % les plus riches des ménages, Québec et Canada, 2017

	Québec		Canada	
	Excédent à la MPC (en G\$)	Nombre de paniers	Excédent à la MPC (en G\$)	Nombre de paniers
<b>10 % le plus riche (décile 10)</b>	44,6	4,9	230,1	5,4
<b>5 % le plus riche</b>	31,6	5,6	165,9	6,2
<b>1 % le plus riche</b>	8,9	9,2	50,5	10,6

SOURCES : Statistique Canada, Enquête canadienne sur le revenu, 2012-2017, Fichier de micro-données à grande diffusion ; calculs des auteurs.

09 Ce tableau montre que le Québec et le Canada suivent une tendance similaire, avec une concentration du revenu un peu plus marquée au Canada. Alors que les ménages du dixième décile ont en moyenne accès à 4,9 paniers MPC (5,4 au Canada), les ménages du 1 % le plus riche portent cette proportion à 9,2 (10,6 au Canada). Ainsi, le 1 % le plus riche a accès à 18 fois (21 fois au Canada) plus de paniers que le décile le plus pauvre.

Si l'on constate une diminution du nombre de personnes qui ne couvrent pas leurs besoins de base au Québec entre 2012 et 2017, la répartition de la croissance des revenus fait que le portrait des inégalités reste inchangé. Ce phénomène s'explique par la concentration du revenu au sommet de la hiérarchie des revenus, une tendance visible dans tout l'Occident et à laquelle le Québec n'échappe pas. Alors qu'au bas de l'échelle sociale, des gens ne disposent que de la moitié des revenus nécessaires pour combler leurs besoins de base selon la MPC, tout au sommet, d'autres disposent de revenus permettant de les combler neuf fois. Pourtant, entre 2016 et 2017, une simple modération de la croissance du niveau de vie des ménages au-delà de ce seuil aurait suffi à dégager les moyens nécessaires pour combler le déficit de couverture des besoins de base qui subsiste au Québec. Nos choix collectifs en matière de travail, de programmes sociaux et de fiscalité en auront décidé autrement.

10 Notamment celles de Tony Atkinson et de Thomas Piketty.

11 Un travail sur lequel l'IRIS s'est déjà penché, notamment dans Julia Posca et Simon Tremblay-Pepin, *Les inégalités : le 1 % au Québec*, IRIS, Montréal, 2013.